

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D180927-02

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2018

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Annabelle DUPRET (procuration à Bernard BRUNET), Elodie GRASSOT (procuration à Carole de JOUX), Alain JUVENTIN (procuration à Pierre LOUETTE), André KEMPF (procuration à Jean-Paul HENOCQ), Gaëtan KONIECZNY (procuration à Olivier ROCHAS), Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX

Secrétaire de séance : Carole de JOUX

OBJET : Electrification – Convention avec le SDED pour renforcement

Alain TERRAIL explique que sur demande de la commune, le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, quartier des Plots. Il conviendrait d'autoriser le maire à signer conventions et dossiers (n°262060058AER) dont les conditions financières sont les suivantes :

Opération : Électrification	
Renforcement du réseau BT à partir du poste COLOMBIER	
Dépense prévisionnelle HT	77 151, 56 €
Dont frais de gestion : 284, 54 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	77 151, 56 €
Participation communale	0 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF
- Approuve le plan de financement
- Donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	12
Conseillers-ères représenté-e-s	6
Ayant voté pour	18
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 28 septembre 2018

Le maire